

**Envoyé** : samedi 2 mars 2024 13:46

**À** : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

**Objet** : Projets emplacements réservés 23 et 45 axe genets d'or/bergerie Sanary sur mer

**Importance** : Haute

## **A l'attention de Monsieur SPALONY commissaire enquêteur**

Monsieur,

Nous sommes propriétaires de la parcelle AL 638 intégrant l'impasse marius voie privée rattachée à cette dite parcelle, bordant le chemin de la bergerie, cadastré AL 2894 (depuis 2018), propriété du lotissement les Bergeries et à la charge de celui ci tout en étant ouvert à la circulation.

Au vue de cette enquête qui ne nous a été portée à notre connaissance seulement ce 2 mars, nous tenons à vous faire connaître nos réserves quant à l'adhésion à ce projet, d'autant qu'une voie élargie à 8 mètres nous semble peu compatible avec la nature de ce lotissement et de la ruralité environnante que nous souhaitons préserver.

De plus, cette voie élargie entraînera à fortiori une augmentation de la circulation sur l'ensemble du chemin de la bergerie, incitant les conducteurs à l'emprunter comme raccourci pour rejoindre chemin des roches ou ancien chemin de Toulon avec 2 angles droits très accidentogènes de par une visibilité quasi nulle.

Merci de prendre connaissance et consigner nos remarques et doutes quant à ce projet et nous tenir au courant des conclusions apportées à cette enquête.

Cordialement

Didier Vautey / Laurent Goy

100 chemin de la bergerie

impasse Marius

83110 Sanary sur mer